

LES BOURGEOIS VOTENT LA GREVE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 21 NOVEMBRE 1978 QUI S'EST TENU AU CEGE DE SAINT-LAURENT

Président d'assemblée: M.F. Pépin

Secrétaire d'assemblée: Pierre Gaudreau

Adoption de l'Ordre du jour:

- 1-: Prêts et bourses
 - a): information
 - b): position de principe
- 2-: Moyens de pression sur les prêts-bourses
- 3-: Mise au point des négociations
- 4-: Moyens de pression
- 5-: Varia
- 6-: Levée de l'assemblée.

Louise Darny demande le vote.

Adopté à majorité.

1-: Prêts-bourses information:

Présenté par Roxanne Tourangeau, membre du Conseil central de l'ANEQ.

(pour le 11 revendications de l'ANEQ, voir le 3e Oeil du lundi 20 novembre)

1-b: Position de principe sur les prêts-bourses:

Question de privilège:

Jean Soublière secondé par Isabelle Miquelon:

Il est proposé de procéder en plénière pour 15 minutes.

Emmanuel Maicas demande le vote.

Adopté à majorité.

Question de privilège:

Isabelle Miquelon secondé par Roch Paquette:

Il est proposé la suspension des cours pour la durée de l'assemblée générale.

Proposition Incidente:

Fixer un quorum temporaire pour la durée de l'assemblée.

Proposition jugée irrecevable par le président.

Question préalable sur la proposition de privilège de suspendre les cours pour la durée de l'assemblée:

adopté à majorité.

Question de privilège:

Mario Lanthier secondé par Stéphane Bertrand:

Il est proposé que l'assemblée se transporte au grand gymnase.

Question préalable est posée par Robert Lévesque secondé par Isabelle Miquelon.

L'assemblée est prête à voter;

Adopté à l'unanimité moins un.

1-B: Positions de principe:

Mario Lanthier secondé par Jean Soublière:

Il est proposé :

1-: Que l'A.E.C.S.L. appuie la lutte de tous les étudiants contre le système actuel des prêts-bourses.

2-: Que l'A.N.E.Q. élargisse la lutte des prêts-bourses en y insérant une lutte contre les mesures de sélection au secondaire et au collégial.

3-: Que le gouvernement s'occupe d'une meilleure façon des problèmes de logement et d'emploi des étudiants.

4-: Que l'A.N.E.Q. élargisse le problème des conditions d'études économiques aux conditions d'études pédagogiques.

Sylvain Segard demande la question préalable; secondé par Carmen Lavallée.

L'assemblée est prête à voter.

Proposition adoptée à majorité.

Jean Soublière secondé par Céline Héroux:

Il est proposé d'endosser en bloc les 12 revendications de l'ANEQ sur les prêts-bourses.

Adopté à majorité.

2-: Moyens de pression:

Joanne Lanthier secondé par Mark Palmer:

Il est proposé d'appuyer les 17 cégeps déjà en grève en faisant nous-même une grève générale illimitée et que nous tenions des assemblées générales pour vérifier la position des étudiants en tenant la première de ces assemblées mardi prochain le 28 novembre après le congrès extraordinaire spécial et grandiose de l'A.N.E.Q. et que ensuite on tienne des assemblées générales à tous les deux jours ouvrables.

La question préalable est demandée par Roch Paquette, secondé par Robert Bob Deschambault.

L'assemblée est prête à voter.

Adopté à très forte majorité

(900 pour, 250 contre)

Question de privilège:

Mario Lanthier secondé par Jean Plamondon.

Il est proposé que l'A.E.C.S.L. organise les comités suivants pour la grève avec des responsables, responsables.

Les comités seraient:

-coordination, information interne, relations externes, étude sur les prêts-bourses, service d'ordre, téléphone, socio-culturel, garderie, intersyndicale.

Adopté à l'unanimité.

Question de privilège:

Ivan Constantineau secondé par Robert Bourassa:

Il est proposé que l'A.E.C.S.L. ne suspende pas les cours des étudiants de l'Education permanente en cessant ses lignes de piquetage à 6 heures.

Marie France Pépin demande le vote:

Adopté à majorité.

Question de privilège:

Joanne Lanthier secondé par Chantal Dubé:

Il est proposé que les intéressés à un comité quelconque soient convoqués à un endroit désigné et qu'ils soient ainsi nommés les responsables.

Adopté à majorité.

Quelqu'un demande la levée de l'assemblée.

Adopté à majorité, l'assemblée est levée.

On passe au 5e point
Négociations

Proposition : Jean Soublière Secondeur: Richard Lemieux

D'envoyer un télégramme à J. Racicot à
savoir pourquoi il ne veut pas négocier

adoptée à majorité

On passe au 6e point
Comités

Robert: définition des comités

- on procède dans l'ordre du procès verbal

① Comité de coordination

Candidats:

- élus
- Sonia Hamel → 20
 - Robert Deschambault → 20
 - ~~Céline Héroux~~
 - Michelle Tardif → 15
 - Isabelle Miquelon → 19
 - Charles Denis → 10
 - ~~Suzanne Comeau~~
 - ~~Richard Lemieux~~
 - Richard Lemieux → 22

On suggère de suspendre les procédures
(Richard Lemieux) adopté à majorité